

18

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : VERSEMENT DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

La Commission des Affaires Culturelles, réunie en date du 5 octobre 2010 propose d'attribuer des subventions pour un montant total de 17 800 € aux associations suivantes :

- 15 000 € à la Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle / Ligue de l'Enseignement, pour l'organisation de la rétrospective Straub, événement d'ampleur nationale prévu au printemps 2011 qui présentera l'ensemble de la filmographie du cinéaste dans sa ville natale au Centre Pompidou-Metz, un concert à l'Arsenal, une Carte blanche à Jean-Marie Straub au Caméo-Ariel, une exposition à l'Ecole Supérieure d'Art de Metz Métropole, des tables-rondes, conférences destinées particulièrement aux lycéens et aux étudiants et une journée d'études à l'Université Paul Verlaine de Metz. La subvention sera complétée par une subvention en 2011 de 15 000 € pour porter l'engagement de la Ville sur cette manifestation à hauteur globale de 30 000 €.

- 1 500 € à l'Association des Travailleurs de Turquie de la Moselle, à titre exceptionnel, pour l'organisation d'une soirée musicale au Centre Petit Bois (Borny) le 11 décembre prochain,

- 300 € au Comité SOS Racisme Moselle au titre du fonctionnement de l'association,

- 500 € à l'association Amifort, dans le cadre du devoir de mémoire, au titre d'une participation financière liée à l'édification du Monument à la mémoire des combattants de 1940 et des Troupes de Forteresse à Veckring,

- 500 € à la 230^e section d'Entraide de la Médaille Militaire de Metz pour le renouvellement de son drapeau.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : VERSEMENT DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 5 octobre 2010,

DÉCIDE l'attribution de subventions pour un montant total de 17 800 €, aux associations suivantes:

- F.O.L. Moselle / Ligue de l'Enseignement (Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle)	15 000 €
- Comité SOS Racisme Moselle	300 €
- A.T.T.M. (Association des Travailleurs de Turquie de la Moselle)	1 500 €
- Amifort	500 €
- 230 ^e section d'Entraide de la Médaille Militaire de Metz	500 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE